

Délibération n°2022_09_29_3

Objet : Modification des commissions municipales « Culture » et « Vie associative et sportive »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf septembre, le Conseil municipal de la commune de Pérols (Hérault), régulièrement convoqué le vendredi 23 septembre 2022, s'est réuni à 19h00, au lieu ordinaire des séances, salle YVES ABRIC, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RICO.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 5

Secrétaire de séance : Laurie BELTRA

Présents :

Jean-Pierre RICO - Mario MARCOU - Xavier MIRAULT - Olivier BOUDET - Françoise BERTOUY - Brigitte RODRIGUEZ - Colette MORETEAU - Maryline BENEDETTI - Michel LITTON - Jean-Marc LEÏENDECKERS - Francine BOYER - Pascale MARCHAL - Fabrice IRANZO - Benoît DELTOUR - Romain CASAS-MATEU - Laurie BELTRA - Karine BREITHEL - Philippe CATTIN-VIDAL - Muriel POUJOL - Patrick PASQUIER - Laurent TATON - Caroline SAROCHAR - Cathy PROST

Absents représentés :

Jocelyne TAVERNE pouvoir à Françoise BERTOUY - Jean-Marc MALEK pouvoir à Maryline BENEDETTI - Patricia NIVASSE pouvoir à Brigitte RODRIGUEZ - Julien RODIER pouvoir à Mario MARCOU - Laurent CHAMARD-BOIS pouvoir à Philippe CATTIN-VIDAL

Absent excusé :

Bernadette CONTE-ARRANZ

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Monsieur Jean-Pierre RICO, Maire, rapporte:

Vu la délibération n° 2022-06-23/04 du 23 juin 2022 portant sur les modifications de la composition des commissions municipales permanentes ;

Considérant la démission de Véronique Chireux en date du 29 août 2022, il est proposé au Conseil municipal d'élire un membre de la liste « Unir Pérols » pour siéger aux commissions « Culture » et « Vie associative et sportive » ;

Considérant l'installation au Conseil municipal de Muriel Poujol ;

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Décider, à l'unanimité, de procéder à cette nomination à main levée ;
- Elire Muriel Poujol de la liste « Unir Pérols » en qualité de membre des commissions « Culture » et « Vie associative et sportive » ;
- Dire que la composition des commissions municipales autres que les commissions « Culture » et « Vie associative et sportive » reste inchangée et qu'elle s'établit comme suit :

FINANCES & COMMANDE PUBLIQUE		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Julien RODIER	Philippe CATTIN-VIDAL	Laurent TATON
Maryline BENEDETTI		
Jocelyne TAVERNE		
Jean-Marc LEÏENDECKERS		
Laurie BELTRA		
Michel LITTON		
Fabrice IRANZO		

CULTURE		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Mario MARCOU	Muriel POUJOL	Caroline SAROCHAR
Colette MORETEAU		
Jean-Marc MALEK		
Maryline BENEDETTI		
Brigitte RODRIGUEZ		
Patricia NIVASSE		
Fabrice IRANZO		

SOLIDARITE & AFFAIRES SOCIALES		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Xavier MIRAULT	Laurent CHAMARD-BOIS	Cathy PROST
Pascale MARCHAL		
Olivier BOUDET		
Françoise BERTOUIY		
Colette MORETEAU		
Maryline BENEDETTI		
Francine BOYER		

COMMERCE & CŒUR DE VILLE		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Jocelyne TAVERNE	Philippe CATTIN-VIDAL	Cathy Prost
Françoise BERTOUIY		
Jean-Marc MALEK		
Jean-Marc LEÏENDECKERS		
Maryline BENEDETTI		
Fabrice IRANZO		
Olivier BOUDET		

ENFANCE & JEUNESSE		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Brigitte RODRIGUEZ	Patrick PASQUIER	Caroline SAROCHAR
Françoise BERTOUIY		
Colette MORETEAU		
Patricia NIVASSE		
Fabrice IRANZO		
Pascale MARCHAL		
Karine BREITHEL		

VIE ASSOCIATIVE & SPORTS		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Olivier BOUDET	Muriel POUJOL	Laurent TATON
Mario MARCOU		
Xavier MIRAULT		
Jean-Marc LEÏENDECKERS		
Francine BOYER		
Benoît DELTOUR		
Julien RODIER		

RESSOURCES HUMAINES & EMPLOI		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Françoise BERTOUY	Philippe CATTIN-VIDAL	Cathy PROST
Jocelyne TAVERNE		
Julien RODIER		
Jean-Marc MALEK		
Maryline BENEDETTI		
Fabrice IRANZO		
Pascale MARCHAL		

QUALITE DE VIE, VIVRE ENSEMBLE & ANIMATIONS		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Mario MARCOU	Patrick PASQUIER	Cathy PROST
Maryline BENEDETTI		
Francine BOYER		
Patricia NIVESSE		
Romain CASAS-MATEU		
Xavier MIRAULT		
Julien RODIER		

CADRE DE VIE, URBANISME & DEVELOPPEMENT DURABLE		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Jean-Marc MALEK	Laurent CHAMARD-BOIS	Caroline SAROCHAR
Michel LITTON		
Patricia NIVESSE		
Pascale MARCHAL		
Fabrice IRANZO		
Benoît DELTOUR		
Laurie BELTRA		

NUMERIQUE & DEMARCHE RSO		
ENSEMBLE POUR PEROLS	UNIR PEROLS	PEROLS DEMOCRATIE CITOYENNE
Patricia NIVESSE	Laurent CHAMARD-BOIS	Laurent TATON
Mario MARCOU		
Jocelyne TAVERNE		
Jean-Marc MALEK		
Xavier MIRAULT		
Pascale MARCHAL		
Laurie BELTRA		

Après en avoir délibéré, à l'issue d'un vote à main levée, le Conseil municipal adopte la présente délibération à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

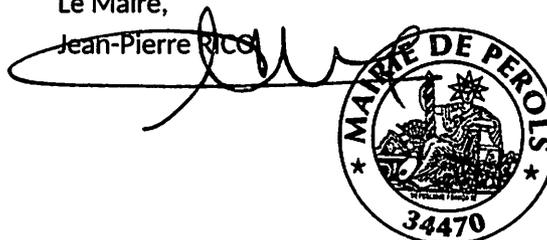
Ne prend pas part au vote : 0

Fait à Pérols,

pour extrait conforme le 3 octobre 2022

Le Maire,

Jean-Pierre Ricca



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou notification.